

Objet : Compte-Rendu Réunion du Conseil de Quartier des Hauts de Givors

Date : 12 février 2024

Nombre de personnes présentes : 15

L'ordre du jour de la réunion était :

- Accueil et explication de la démarche « Conseils de Quartier » ;
- Tour de table pour faire connaissance et obtenir un ressenti sur le vécu du quartier ;
- Présenter les projets soumis aux votes des givordins dans le cadre du budget participatif ;
- Avis sur l'aménagement d'un plateau surélevé au croisement de la Route Neuve et de la Route du Drevet ;
- Ressenti sur la tonte raisonnée.

Accueil et explication de la démarche « Conseils de Quartier »

La mairie fait aujourd'hui le choix de créer quatre Conseils de Quartier pour couvrir les territoires non-concernés par les Conseils Citoyens. Leurs modalités de fonctionnement sont aujourd'hui assez libres.

Pierre JACQUIER en présente la cartographie, en précisant que les limites indiquées ne sont qu'indicatives. Ainsi, le quartier des Hauts de Givors comprend l'ensemble du secteur Badin, de la Route Neuve, de la Route du Drevet, et des périmètres compris entre ces voies.

Les quatre objectifs d'un Conseil de Quartier sont :

- Créer du lien entre les habitants ;
- Faire émerger des projets collectifs ;
- Constituer un public plus atteignable dans la descente d'informations ;
- Etre un interlocuteur central pour toute opération de concertation.

Plusieurs membres présents indiquent ne pas avoir compris l'objet de la réunion. Le flyer laissait penser qu'il ne serait discuté que de l'aménagement de la Route Neuve.

Pierre JACQUIER invite les membres à indiquer leurs coordonnées sur la liste d'émargement afin d'obtenir un échange d'informations plus efficace.

Invitation également à suivre le site « Givors Dites-nous tout » pour se tenir informé des actualités relatives aux Conseils de Quartier et autres concertations.

Tour de table pour faire connaissance et obtenir un ressenti sur le vécu du quartier

Les membres présents n'estiment pas opportun d'avoir un temps pour se rencontrer, malgré qu'ils ne se connaissent pas forcément tous. Une légère majorité des membres présents vient du secteur Badin, mais forte représentation tout de même du secteur Merlon.

Pour la plupart des membres, de nombreuses sollicitations sont réalisées depuis des années au sujet de l'entretien du quartier, sans retour. Constat d'un certain ras-le-bol et incompréhension sur l'absence d'autres interlocuteurs pour cette rencontre et de manière générale. Sentiment que les appels à la Ville et à la métropole ne donnent suite à aucune prise en charge. Pierre JACQUIER rappelle l'objet du Conseil de Quartier et promet des tours de quartier pour noter l'ensemble de ces sollicitations (dates en fin de compte-rendu). Il fera de son mieux pour leur traitement mais rappelle que ces problématiques ne doivent pas paralyser le Conseil de Quartier. Un membre décide de se retirer sur ces indications.

Parmi les sujets évoqués :

- Insuffisance de l'accès internet ;
- Constat que tout le monde ne reçoit pas le Givordin ;
- Les poubelles sont mal rangées après passage des services de ramassage, ce qui est dangereux pour la circulation ;
- Dépôt sauvage conséquent Route du Drevet, à proximité de Merlon (plusieurs photographies ont été prises pour identifier les véhicules à l'origine de ce dépôt) ;
- De manière générale, les poubelles tombent en cas de vent ;
- Eclairage insuffisant autour de la Route du Drevet ;
- Regret d'avoir retiré la chaîne qui fermait le parking du cimetière ;
- Mauvais entretien général de la voirie et des espaces verts ;
- Vitesse excessive des véhicules tout au long de la Route Neuve ;
- Nécessité d'avoir un interlocuteur qui puisse aussi solliciter la métropole GrandLyon.

En fin de réunion, quelques membres ont toutefois exprimé leur regret de ne pas avoir eu un temps plus convivial. Un membre ne pense pas revenir car ne se sent pas concerné par les points listés ci-dessus.

Présentation des projets soumis aux votes dans le cadre du budget participatif

Les givordins ont jusqu'au 25 février pour voter pour 3 projets dans le cadre du budget participatif, sur le site de la Ville ou à l'Hôtel de Ville.

Avis sur l'aménagement d'un plateau surélevé au croisement de la Route Neuve et de la Route du Drevet

Accord sur la dangerosité de ce croisement. Estimation que l'automobiliste a trop peur de la route pour regarder la signalisation existante. Désaccord toutefois sur qui devrait laisser la priorité à l'autre.

La moitié des membres présents reconnaît l'utilité d'un plateau surélevé, sous réserve de son positionnement exact. L'ensemble des membres présents estime qu'il faut avant tout de la signalisation lumineuse pour indiquer la vitesse, la priorité, et la présence de ce plateau.

Regret que le Conseil ne rassemble pas assez de membres pour être représentatifs sur le sujet. Les membres présents acceptent d'en parler autour d'eux à condition d'avoir du contenu à présenter. La concertation demeurera ouverte aux tours de quartier (dates ci-dessous).

Une rencontre sur place aura lieu le 20 février à 17h en présence notamment de Pascal KREMER, Directeur des Services Techniques, pour identifier l'emplacement exact du plateau.

Regret que l'on installe plus des miroirs routiers.

Ressenti sur la tonte raisonnée

La concertation sur la tonte raisonnée a pour but de cibler les terrains qui pourraient faire l'objet d'une tonte moins régulière (1 / 45 jours au lieu de 1 / 15 jours), au regard des usages des riverains et autres.

Constat général que le quartier n'est pas entretenu, ce qui provoque des réticences sur le principe de la tonte raisonnée.

Ras-le-bol que les interlocuteurs se renvoient la balle, « on paie des impôts pour que ce soit fait, peu importe par qui ».

Présence forte d'ambrosie et de moustiques-tigres.

- **Prochaine séance** : Deux tours de quartier seront réalisés : -Le 05/03/2024 de 9h à 11h, rendez-vous devant le cimetière ;
-Le 06/03/2024 de 14h à 16h, rendez-vous à l'entrée de l'Impasse du Merlon.



Enfin, **une rencontre des Conseils de Quartier et Conseils Citoyens** est organisée le 27/03/2024 de 17h à 19h à la salle Rosa Parks de la Maison du Fleuve Rhône.